

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2019

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

## SOUS-AMENDEMENT

N° 1071

présenté par  
Mme Givernet

à l'amendement n° 982 du Gouvernement

-----

### ARTICLE 51

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.